

UFICT-CGT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

LE SYNDICAT CGT SPECIFIQUE AUX CADRES A, B ET AGENTS DE MAITRISE

Reims le 11 janvier 2023

A Madame la Présidente de la
communauté urbaine du grand Reims

Madame la Présidente,

Le gouvernement auquel vous apportez votre soutien a décidé d'engager une nouvelle offensive contre les droits des salariés et des fonctionnaires à travers une contre-réforme visant à reculer l'âge de départ à la retraite.

En cela, le Président Macron fait preuve une nouvelle fois de mépris. En effet, une majorité de français se déclare opposée à ce nouveau recul social. De manière unitaire, les organisations syndicales nationales appellent à manifester le 19 janvier 2023 pour empêcher le gouvernement de mettre en œuvre son projet.

En prévision de ce mouvement social, la fédération CGT des services publics a déposé auprès des ministres idoines un préavis de grève courant sur l'ensemble du mois de janvier 2023 et couvrant la totalité des personnels relevant de la fonction publique territoriale quelle que soit leur statut.

<https://ufictgrandreims.reference-syndicale.fr/2023/01/preavis-de-greve-pour-les-journees-du-1er-au-31-janvier-2023/>

L'UFICT-CGT du grand Reims s'inscrit dans cette lutte nationale à laquelle elle ajoute par le présent courrier les revendications locales suivantes :

- Octroi de sujétions particulières à l'ensemble du personnel des administrations territoriales rémoises sous la forme de jours de RTT comme mentionné par l'UFICT-CGT dans sa proposition de règlement des sujétions particulières. Pour rappel, 1200 agents et cadre ont signé en 2021 une pétition allant dans ce sens.
- Prise en charge intégrale par l'employeur de l'augmentation de la cotisation à la MNT allant de 15 à 20% selon les situations individuelles.
- Annulation de la remise en cause du droit de grève organisée par la note de service SG NS 2022 40 – instaurant un délai de prévenance.
- Transformation de tous les contrats de projet, soit la position statutaire la plus précaire, en emplois titulaires, avec un véritable et réel plan de déprécarisation.
- Annulation des projets visant à corréler présentéisme et octroi du RIFSEEP.
- La reconnaissance des compétences des cadres des administrations territoriales rémoises par de véritables déroulé de carrière avec mobilité professionnelle verticale.

Recevez, madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

L'UFICT-CGT du Grand Reims